



## MOTR2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le master offre une formation dans le domaine des sciences de la motricité ainsi que la possibilité d'orienter votre cursus vers la recherche, vers la thérapie manuelle ou encore vers la kinésithérapie en neurologie adulte. Il ne donne accès qu'à la recherche doctorale et/ou une spécialisation en ne débouchant en aucun cas sur l'obtention d'un titre légal.

#### Votre profil

Vous

- êtes bachelier universitaire en sciences de la motricité et voulez orienter votre cursus vers la recherche ou la thérapie manuelle;
- êtes bachelier des hautes écoles en sciences de la motricité et souhaitez approfondir votre formation initiale et intégrer vos pratiques dans un cadre universitaire ;
- êtes master universitaire en kinésithérapie et vous vous êtes découvert un intérêt pour la recherche en sciences de la motricité.

#### Votre futur job

Vous pourrez exercer votre profession en tant qu'indépendant ou salarié, en Belgique ou à l'étranger.

Vous travaillerez en hôpital, en cabinet privé, dans les maisons de repos, les centres de rééducation, les centres de psychomotricité, les clubs sportifs.

Vous pourrez également partir en mission à travers le monde pour une ONG ou vous orienter vers la délégation médicale.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une formation scientifique qui articule théorie et pratique en sciences biomédicales et kinésithérapie ;
- un apprentissage de la recherche en sciences de la motricité ;
- une formation approfondie des techniques spécifiques des divers domaines d'application de la kinésithérapie ;
- quatre mois de stages (en hôpital, en centre ou en laboratoire) ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre programme à l'étranger.

## MOTR2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Le master en sciences de la motricité, orientation générale, offre aux titulaires du master en kinésithérapie et réadaptation la possibilité d'une spécialisation (ou développement d'une compétence particulière) au travers de trois finalités

- en kinésithérapie musculo-squelettique,
- en kinésithérapie neurologique adulte,
- en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

Il donne ensuite accès aux études de troisième cycle.

Au terme de son Master en sciences de la motricité, orientation générale à l'UCLouvain, l'étudiant aura fait preuve de sa capacité à mobiliser des savoirs et des démarches scientifiques de la kinésithérapie et réadaptation afin d'appliquer ses connaissances dans des situations et des contextes variés, propres respectivement aux domaines de la kinésithérapie musculo-squelettique, de la kinésithérapie neurologique adulte ou de la recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

Il sera capable d'/de:

A. Analyser une situation (individuelle ou collective) en mettant en Œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement j,TJ /F5 érale outique,51santion o-squelettique, en kinë51adaptation;

3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

4. collaborer avec les autres professionnels de la santé pour atteindre des objectifs communs et produire des résultats positifs.

4.1. Percevoir l'impact du contexte sur la dynamique des groupes de professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.

5. développer son autonomie et se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.

5.1. Développer des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifier des éléments de bien-être au travail.

5.2. Intégrer de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

5.3. Inscrire sa formation dans le temps, affiner ses projets professionnels et préparer son entrée en carrière.

6. se comporter en intervenant responsable en mettant en œuvre un savoir-être professionnel dans le respect de la législation en vigueur, de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.

6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation aux patients, aux professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé.

Le référentiel de compétences de la kinésithérapie proposé par l'European Network of Physiotherapy in Higher Education définit les compétences et acquis d'apprentissage au terme de la formation de bachelier et de master. Ce référentiel spécifique à la kinésithérapie prend en compte le cadre européen de qualification (CEQ / EQF), et favorise par conséquent la mobilité étudiante, la reconnaissance des compétences acquises et l'apprentissage tout au long de la vie (LLL), tout en prônant les meilleurs standards de qualification.

[L'explication détaillée de ces compétences](#) met en évidence les attendus spécifiques pour l'étudiant MASTER.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le master (120) en sciences de la motricité, orientation générale, est composé d'un tronc commun de 90 crédits et d'une finalité au choix de 30 crédits parmi les finalités suivantes :

- la kinésithérapie musculo-squelettique
- la kinésithérapie en neurologie adulte
- la recherche

Le titre professionnel de kinésithérapie n'est pas obtenu au terme de ce master.

Ce master donne accès à la recherche doctorale.

## MOTR2M Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

***Tronc Commun [90.0]***

---

- Obligatoire
-



## Liste des finalités

Une à choisir parmi

- > Finalité approfondie [ prog-2023-motr2m-lmotr201a ]
- > Finalité spécialisée : kinésithérapie en neurologie adulte [ prog-2023-motr2m-lmotr203s ]
- > Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique [ prog-2023-motr2m-lmotr204s ]

## Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. L'étudiant constitue son programme en rapport avec le projet de recherche qu'il réalisera au sein d'un laboratoire et sous la supervision de son promoteur. Les thèmes sont nombreux et contribuent à l'amélioration de la compréhension du mouvement ainsi que des pratiques et des techniques qui visent à le restaurer.

Pour vous inscrire à la finalité approfondie, vous devez donc obligatoirement avoir un promoteur et compléter avec lui un programme de formation. Ce programme de formation deviendra votre convention et participera à la constitution de votre programme annuel (PAE).

Étapes à suivre:

Prenez contact avec le Pr B. Schepens (benedict.e.schepens@uclouvain.be) pour demander le document de convention à compléter.

Complétez le document de convention avec la supervision de votre promoteur et renvoyez-le ensuite au Pr. Schepens qui l'examinera. Si nécessaire, il vous sera demandé de l'amender et de le réenvoyer.

Dès que la convention est validée, vous en serez informé et vous pourrez vous inscrire en ligne.

**Sans ces étapes, la Faculté ne valide pas les inscriptions en finalité approfondie.**

Vous devez entamer le processus de validation de votre convention au plus tard le premier lundi du mois de septembre.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊗ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

○ LMOTR2145	Séminaire de recherche en sciences de la motricité	Bénédicte Schepens (coord.)	FR [ ] [15h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LMOTR2146	Lectures dirigées en sciences de la motricité	Bénédicte Schepens (coord.)	FR [ ] [15h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LMOTR2147	Projet de recherche en sciences de la motricité (1re partie)	Bénédicte Schepens (coord.)	FR [ ] [0h+200h] [9 Crédits] 🌐	X	
○ LMOTR2246	Formation à la communication scientifique en sciences de la motricité	Bénédicte Schepens (coord.)	FR [ ] [15h] [4 Crédits] 🌐		X
○ LMOTR2247	Projet de recherche en sciences de la motricité (2e partie)	Bénédicte Schepens (coord.)	FR [ ] [0h+220h] [11 Crédits] 🌐		X



## Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique [30.0]

Les troubles musculo-squelettiques représentent une part importante des pathologies nécessitant des soins de kinésithérapie. En tant que pratiques fondées sur les évidences scientifiques, la kinésithérapie musculo-squelettique (KMS) et la thérapie manuelle orthopédique (TMO) occupent une place privilégiée dans le traitement de ces troubles. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'inscrit dans le prolongement de la formation universitaire de base en kinésithérapie et réadaptation. A l'issue de cet enseignement en KMS, l'étudiant aura acquis un bon niveau de connaissances théoriques, d'habileté motrice, de raisonnement clinique, d'approche critique centrée sur le patient et intégrant le concept d'Evidence Based Practice (EBP). Ayant une bonne connaissance de son champ de compétence, l'étudiant pourra assurer une prise en charge responsable et adaptée aux patients présentant des troubles musculo-squelettiques en collaboration avec les autres acteurs des soins de santé. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'intègre dans un processus formatif s'étalant à plus long terme. En effet, les 30 crédits spécifiques au domaine de la kinésithérapie musculo-squelettique qui seront acquis par l'étudiant dans cette finalité devront être complétés par 45 crédits supplémentaires afin d'atteindre les 75 crédits nécessaires à l'obtention de la qualification particulière en thérapie manuelle (Arrêté ministériel du 22 avril 2014 fixant les critères particuliers d'agrément autorisant les kinésithérapeutes à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière en thérapie manuelle) et à une reconnaissance internationale (International Association of Orthopaedic Manipulative Therapist / IFOMPT). Ces 45 crédits pourront être acquis en formation continue.

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
  - Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
  - (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE is)
-

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### ○ Cours du 1er bloc annuel du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
-------------	--	---------------------	---------------------------------

### ○ Cours du 2e bloc annuel du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit
-------------	---	---

○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation	Robert Hardwick Sophie Patris Gregory Reyhler	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits]
○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie	Christine Detrembleur	FR [q1] [30h] [3 Crédits]

○ Formation personnalisée

L'étudiant choisit un cours parmi :

⌘ LKINE1039	Technologie et réadaptation	Guillaume Bastien Mas Guillaume Bast60 P60 m 24.332001 0   23.332001 1   1erDetrembleur
-------------	-----------------------------	--

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.



Bachelor of Science in de revalidatiewetenschappen en de kinesitherapie

Accès direct

Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.

### Bacheliers étrangers

Bachelier universitaire en kinésithérapie et réadaptation

Accès sur dossier

Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.

### Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA de spécialisation en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le <a href="#">module complémentaire</a> .	Type court

### Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
		Accès sur dossier	

## PÉDAGOGIE

---

Le master en sciences de la motricité, orientation générale est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des techniques spécifiques de kinésithérapie dans les divers domaines d'application (orthopédique, neurologique, respiratoire, uro-gynécologique, cardio-vasculaire, psychiatrique, pédiatrique, gériatrique, ...). Cet enseignement est dispensé sous diverses formes : cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, conférences sur des techniques spécialisées, stages cliniques. Par le biais de cours au choix, l'étudiant pourra approfondir ses connaissances dans l'un des domaines suivant : les aides technologiques aux personnes handicapées, la prévention des pathologies liées aux conditions de travail et les activités physiques adaptées utilisées comme complément thérapeutique.

Les approches pédagogiques alternatives (travail par projet, séminaires, stages, etc.) sont particulièrement développées dans le cadre des finalités suivies par l'étudiant.

Par la réalisation d'un mémoire, l'étudiant pourra se spécialiser dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion (